



Vos Prestations Caf

Déclaration de ressources - année 2018

N° ALLOCATAIRE :
0004341

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :

0810 25 45 10
Service 0,06 €/min
+ prix appel

Nous écrire :
Caf du Loiret
CENTRE DE TRAITEMENT CAF45
TSA 61295
72034 LE MANS CEDEX 9
Tous nos contacts sur caf.fr
Code incidence : 20

Le 28/11/2019

Madame

Les revenus de placement imposables (revenus des valeurs et capitaux mobiliers, plus-values et gains divers, revenus fonciers) sont pris en compte pour le calcul de vos droits à l'allocation aux adultes handicapés.

Pour les personnes rattachées au foyer fiscal de leurs parents, l'administration fiscale nous a communiqué un montant de revenus de placement pour tout le foyer sans distinction entre ceux de vos parents et les vôtres.

Nous avons donc besoin d'informations complémentaires au titre de vos seuls revenus propres (et ceux de votre conjoint si vous vivez en couple) pour assurer le bon calcul de vos prestations et le respect de vos droits.

Veuillez nous préciser les natures et montants IMPOSABLES perçus par :

Vous :	Nature	Montant
.....
.....
.....

Merci de nous renvoyer ce courrier dans le mois complété et signé.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations respectueuses.

ATTENTION : Si vous êtes bénéficiaire d'une rente issue d'un contrat de rente survie (souscrit par un membre de votre famille) ou d'un contrat d'assurance vie épargne handicap (souscrit par vous-même), précisez-le. Le régime de ces rentes est dérogatoire pour le calcul des prestations, la CAF a besoin de connaître ces informations pour calculer vos justes droits.

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.114-13 du Code de la Sécurité sociale - Article 441.1 du Code pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf

RES32R 28112019 214920
A5 BATCH MAT 0004341 K -
PAGE 1/2 IDX C 3201000 P 451 -



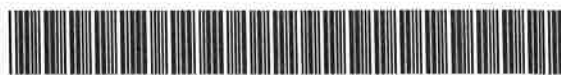
00043413201020189332

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, celle-ci ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caisse d'allocations familiales de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre 1er du titre 1er du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

Emplacement réservé à la Caf

RES32R 28112019 214920
A5 BATCH MAT 0004341 K -
PAGE 2/2 IDX C 3201000 P 451 -



0004341320100000000